

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	87_CHARONNE_75011	Numéro	75111_018_01
Adresse du site	87-89, boulevard de Charonne	Hauteur	R+5 (19,70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G Bouygues (0°, 120° et 240°) et SFR (0°, 100° et 220°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	27/11/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	27/01/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 87-89 boulevard Charonne et émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz, et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture de Paris 75011 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables émettant à la fréquence 3500MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 3 antennes existantes à faisceaux fixes pour le partage 4G/5G de la fréquence 700MHz, orientées vers les azimuts 90°, 210° et 330°		
Distance des ouvrants	Skydôme d'accès terrasse à 8m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 90° < 4V/m ; 210° < 5V/m ; 330° < 5V/m 5G : 90° < 4V/m ; 210° < 5V/m ; 330° < 5V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	23,27m pour les faisceaux fixes et 24,32m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement de l'antenne tube 3 secteurs 3G / 4G par trois nouvelles antennes panneau 3G / 4G / 5G
---	--

Zone technique	
----------------	--

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Accueil jeunes enfants	21-33 rue Robert et Sonia Delaunay 75011 Paris	70 m	<1 V/m	0.25 %	RDC	Oui
Multi-accueil Kirigami	122 Boulevard de Charonne 75020 Paris	60 m	<1 V/m	0.25 %	RDC	Non
EHPAD Hospitalité familiale	120 Boulevard de Charonne 75020 Paris	45 m	1.18 V/m	3.27 %	R+5	Oui

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

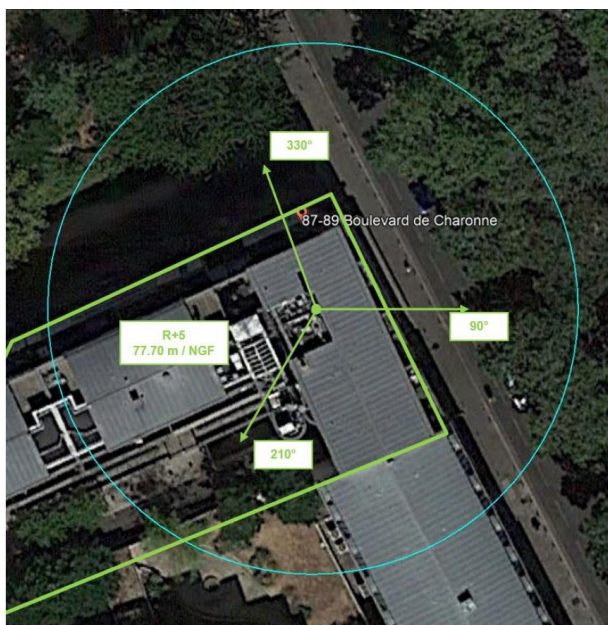
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Accueil jeunes enfants	21-33 rue Robert et Sonia Delaunay 75011 Paris	70 m	<1 V/m	0.13 %	RDC	Non
Multi-accueil Kirigami	122 Boulevard de Charonne 75020 Paris	60 m	<1 V/m	0.09 %	RDC	Non
EHPAD Hospitalité familiale	120 Boulevard de Charonne 75020 Paris	45 m	2.20 V/m	3.60 %	R+5	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



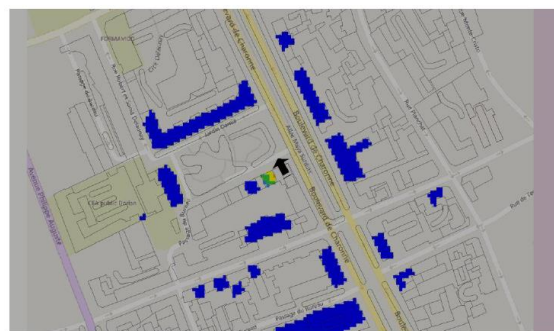
Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



Légende



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

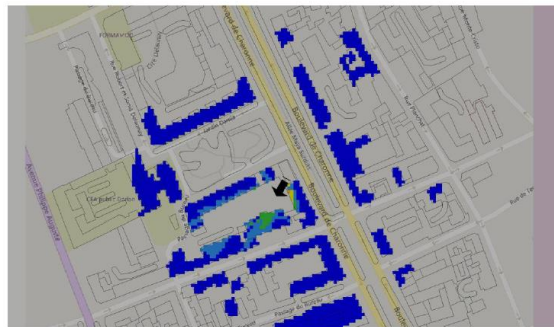
	Azimut 90°	Azimut 330°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

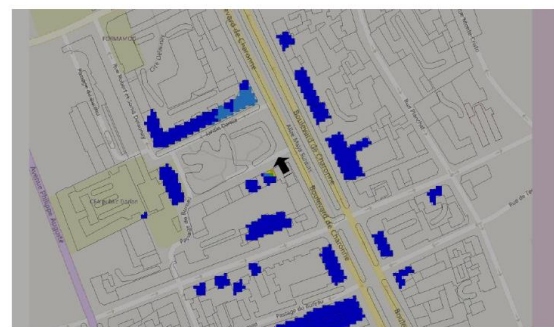
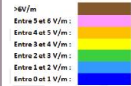
Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .

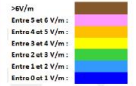
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



Légende



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 330°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS

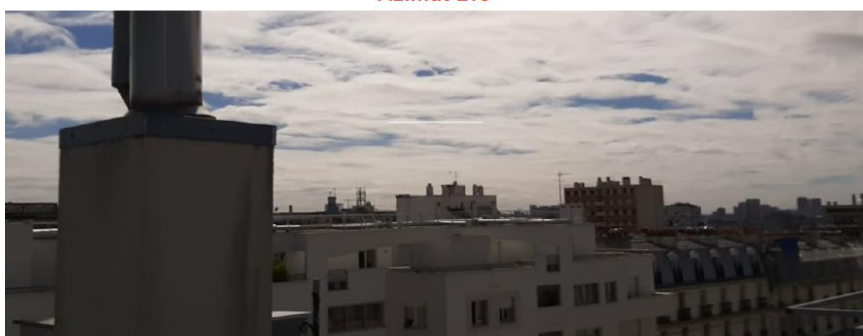


Vue des Azimuts

Azimet 90°



Azimet 210°



Azimet 330°

